

Année Universitaire 2005

Diplôme d'Université de Géro-nto-Psychiatrie

RESPONSABLES	<p>Directeur de l'enseignement : Pr. Joël BELMIN Coordonateurs de l'enseignement: Dr Nadine BAZIN, Dr Patrick FREMONT, Dr Jérôme PELLERIN</p>
OBJECTIFS	<p>Mieux connaître les maladies psychiatriques du sujet âgé, leurs aspects cliniques et physiopathologiques dans cette population, les particularités de leur traitement et de leur prise en charge, et les implications pour le système de santé..</p>
PUBLIC ET CONDITIONS D'INSCRIPTION	<p>Cet enseignement est destiné aux professionnels de santé concernés par la médecine et la psychologie des personnes âgées (médecins généralistes, gériatres, psychiatres et psychologues). Peuvent s'inscrire les docteurs en médecine, les étudiants en médecine inscrits en 3ème cycle des études médicales ou en DES, les psychologues titulaires d'un DESS et les étudiants en psychologie titulaires d'une maîtrise..</p>
ENSEIGNEMENT	<p>L'enseignement est organisé par un comité pédagogique comportant des gériatres, psychiatres et psychologues : Pr. J.-F. ALLILAIRE, Dr. N. BAZIN, Pr. J. BELMIN, Dr. O. DRUNAT, Dr. Ph. FOSSATI, Dr. P. FREMONT, Dr. F. MAHIEUX, Dr. J. PELLERIN, Pr A.-S. RIGAUD.</p> <p>Il comporte 130 heures réparties de janvier à juin, comprenant 90 heures d'enseignement théorique (cours et tables rondes) et 40 heures de stage obligatoires. Les enseignements sont organisés sous forme de 5 sessions mensuelles de 18 heures chacune ayant lieu les lundi, mardi, mercredi à l'Hôpital Charles Foix (Ivry-sur-Seine) aux dates suivantes :</p> <p>3, 4 et 5 Janvier 2005 7, 8 et 9 Février 2005 7, 8 et 9 Mars 2005 11, 12 et 13 Avril 2005 23, 24 et 25 Mai 2005</p> <p>Les thèmes abordés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Généralités sur le vieillissement - Psychologie et vieillissement - Situations cliniques en géronto-psychiatrie - Thérapeutiques en géronto-psychiatrie - Système de santé et géronto-psychiatrie
VALIDATION	<p>L'enseignement théorique est validé lorsque la moyenne des notes obtenues à l'examen écrit est supérieure ou égale à 10/20. Les stages sont validés après avis du maître de stage, en prenant en compte la présence effective aux stages et le rapport de stage. De plus, chaque étudiant devra rédiger un mémoire qui fera l'objet d'une soutenance orale devant un jury. Le diplôme est obtenu lorsque l'enseignement théorique et les stages sont validés et que le mémoire est accepté.</p>
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS	<p>Les candidats pourront obtenir un dossier de pré - inscription en faisant parvenir un CV et une lettre de motivation à :</p> <p>Mme Céline De Arcangelis, Secrétariat du Pr Belmin, Hôpital Charles Foix, 7 avenue de la République - 94200 Ivry-sur-Seine Cedex Tél. : 01 49 59 45 65 - Fax : 01 49 59 43 79 e-mail : celine.de-arcangelis@cfx.ap-hop-paris.fr</p>
CÔÛT DE LA FORMATION	<p>Droits universitaires (année 2004) : 145,57 euro + 700 euro (étudiants) ou 850 euro (salariés, professions libérales) ou 1470 euro si formation continue</p>